

Tarifs du per diem pour les différentes espèces animales

<i>Espèce</i>	<i>Type d'hébergement</i>	<i>1^{er} mai 2018 - 30 avril 2019</i>
<i>Souris</i> ¹	Conventionnel	0,42
	SPF (stérile)	0,72
	Confinement 2 et quarantaine	0,85
<i>Rats</i> ²	Conventionnel	0,58
	Confinement 2 et quarantaine	1,20
<i>Lapins</i> ³	Conventionnel	1,70
<i>Aquatique</i> ⁴		0,24*

¹ Le tarif des souris est par cage par jour, avec occupation maximale de 4 souris par cage.

² Le tarif pour les rats est par cage par jour, maximum 2 rats d'environ 250 grammes par cage.

³ Le prix des lapins est par animal par cage par jour.

⁴ Par poisson, on entend une espèce aquatique pouvant être hébergé dans les bassins de 600 litres.

*Le tarif est par individu pour les espèces aquatiques de dimensions moyennes.

Le nombre maximal d'animaux par cage est établi selon la taille et la dimension de la cage en conformité avec les normes du CCPA.

Les tarifs pour les compagnies ou institutions externes sont majorés d'au minimum 50% par rapport aux tarifs réguliers en vigueur.

Services inclus dans le per diem

Évaluation du protocole par le Comité institutionnel de protection des animaux (CIPA) sauf pour les compagnies privées.

- Validation des modifications mineures
- Commande d'animaux et de médicaments
- Réception des animaux et identification des cages
- Entretien des animaux
- Stérilisation des cages, bouteilles, autres équipements
- Entretien et désinfection des pièces d'hébergement et d'expérimentation
- Lavage de l'équipement
- Analyse d'eau
- Inspection de l'animalerie (Ex. ventilation, température, humidité)
- Hébergement
- Enrichissement environnemental
- Nourriture régulière
- Litière
- Examen quotidien des animaux
- Soutien technique de base aux manipulateurs d'animaux
- Service vétérinaire courants (conseils, nécropsie)
- Traitement des lésions (abcès, lésions mineures)
- Épreuves pour le contrôle de santé des animaux (animaux sentinelles)
- Épreuves pour la validation des appareils (hottes, lave-cages, stérilisateur)
- Euthanasie
- Élimination des carcasses

Services non inclus

- Accouplement et sevrage
- Vérification des bouchons vaginaux
- Injections
- Prélèvements
- Prise de données physiologiques (poids, nourriture)
- Récolte d'échantillons (fèces, urine)
- Anesthésie
- Mise à jeun des animaux
- Quarantaine (épreuves, traitement)
- Formation des utilisateurs/utilisatrices d'animaux
- Formation spécifique à un protocole

Notez que les per diem indiqués au Tableau 1 ne couvrent qu'une partie des frais réels encourus par l'université dans le maintien des opérations des animaleries et qu'en conséquence l'université continue de contribuer substantiellement aux programmes de recherche des chercheurs. Par contre, pour les contrats de recherche de l'entreprise privée, les per diem refléteront beaucoup plus les coûts réels des opérations de l'animalerie.